016-211600895-20230405-2023\_04\_01-DE Requ le 06/04/2023

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

### EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05/04/2023

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
27	23	23	

Vote

A la majorité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et Publication ou notification du : 13/04/2023 L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2023\_04\_01 - Approbation du compte de gestion 2022

# Approbation du compte de gestion 2022

Le trésorier est le comptable de la collectivité communale. Il exécute les opérations ordonnées par le Maire. Le trésorier établit un compte de gestion qui retrace les opérations budgétaires en recettes et en dépenses, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2022 qui fait apparaître les résultats suivants :

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

## SECTION D'INVESTISSEMENT:

016-211600895-20230405-2023\_04\_01-DE Reçu le 06/04/2023

> Déficit de l'exercice 2022 Excédent 2021 reporté :

Résultat d'investissement 2022 :

- 124 108,07 €

+ 61 327,23 €

- 62 780,84 €

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité le compte de gestion 2022

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023

Le Maire,

016-211600895-20230405-2023\_04\_02-DE Recu le 06/04/2023

République Française

## Departement la Charente

## Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 05/04/2023

	Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
--	-----------	----------	---------------------------------	--

Vote

A la majorité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et Publication ou notification du : 13/04/2023 L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PETIT Dominique, Maire-Adjointe, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

Présents: Mme PETIT Dominique, Maire-Adjointe, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

Absent(s): M. BRIAND Pierre Yves

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

### 2023\_04\_02 - Approbation du compte administratif 2022

Monsieur le Maire est l'ordonnateur du budget de la commune, il ordonne les dépenses prévues au budget. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 Janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif qui rapproche les prévisions de dépenses et de recettes inscrites au budget des réalisations effectives, et qui présente les résultats comptables de l'exercice. Le compte administratif est l'illustration exacte des dépenses et des recettes de la commune.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2022 qui fait apparaître les résultats suivants :

Considérant que Mme Dominique PETIT a été désignée à l'unanimité pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Dominique PETIT pour l'examen et le vote du compte administratif 2022 conformément aux articles précités, Madame la Présidente expose à l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte administratif 2022 qui fait apparaître les résultats suivants :

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

Recettes de l'exercice 2022:

+ 4 806 235,31 €

Dépenses de l'exercice 2022 :

3 989 950,35 €

016-211600895-20230405-2023\_04\_02-DE Reçu le 06/04/2023

Excédent de l'exercice 2022

Excédent 2021 reporté:

Résultat de fonctionnement 2022 :

+ 816 284,96 € + 1 324 403,25 € + 2 140 688,21 €

Vote: Contre:

Abstention: 4 Pour: 22

## **SECTION D'INVESTISSEMENT:**

**Vote**:

Contre:

Abstention: 4 Pour: 22

Le compte administratif est conforme au compte de gestion.

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité le compte administratif 2022, comme exposé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023 La Maire-Adjointe,

Dominique PETIT

016-211600895-20230405-2023\_04\_03-DE Recu le 06/04/2023

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05/04/2023

Nombre o	le membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
27	23	23	

Vota

A la majorité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et

Publication ou notification du : 13/04/2023

L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

## 2023 04 03 - Affectation du résultat

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent issu de la section de fonctionnement ainsi :

 Report du déficit d'investissement pour : (article 001 du BP 2023) - 62 780,84 €

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre

Affecte à la majorité le déficit d'investissement dans les conditions évoquées ci-dessus.

Compte tenu des restes à réaliser comptabilisés au 31/12/2022 en dépenses pour - 809 223,58 € et en recettes pour 0 € et du déficit d'investissement de - 62 780,84 €, Monsieur le Maire propose d'affecter l'autofinancement complémentaire comme suit :

- Autofinancement complémentaire 872 004,42 € (article 1068 du BP 2023)

016-211600895-20230405-2023\_04\_03-DE Reçu le 06/04/2023

> Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre

Affecte à la majorité l'autofinancement complémentaire dans les conditions évoquées ci-dessus.

Reste donc disponible pour report en fonctionnement sur le Budget Primitif 2023 : 1 268 683,79 € (article 002 du BP 2023)

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre

Affecte à la majorité l'excédent antérieur reporté pour la section de fonctionnement dans les conditions évoquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023

Le Maire

016-211600895-20230405-2023\_04\_04-DE Requ le 06/04/2023

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05/04/2023

Nombre o	de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
27	23	26	

Vote
A la majorité
Pour : 25
Contre : 1
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et

Publication ou notification du : 13/04/2023

L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2023\_04\_04 - Fixation des taux 2023 des taxes locales -taxe d'habitation sur les résidences secondaires, faxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'avant de se prononcer sur le budget 2023, il y a lieu de fixer les taux d'impositions de deux taxes locales (rappel : depuis 2020, le taux de TH n'est plus voté), cependant à compter de 2023, les communes retrouvent la possibilité de modifier le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

TAXES	Ville de Châteaubernard	Ancienne part départementale	Taux 2023 à voter
Habitation – résidences secondaires	5,77 %		5,93 %
Foncier bâti	37,43 %	dont 22,89 %	38,50 %
Foncier non bâti	36,83 %		37,88 %

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

016-211600895-20230405-2023\_04\_04-DE Reçu le 06/04/2023

DECIDE à la majorité, de fixer les taux d'imposition 2023 comme énoncé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023

Le Maire

Pierre

016-211600895-20230405-2023\_04\_05-DE Reçu le 06/04/2023

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 05/04/2023

Nombre de membres				
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote		
27	23	23		

	11-4-	
	vote	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulème Le : 06/04/2023 Et Publication ou notification du :

13/04/2023

L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

## 2023\_04\_05 - Budget primitif 2023

Les résultats de l'exercice antérieur permettent de constater et de mettre en relief les éléments prédominants du budget primitif 2023, notamment par :

## la section de fonctionnement

Elle connaît des dépenses et des recettes en augmentation variable ces dernières années. Elle connaît un excédent stable.

## la section d'investissement

Les disponibilités financières permettent à la collectivité de mettre en œuvre une politique d'investissement limitée.

En outre, le calendrier budgétaire intègre un vote du Compte Administratif 2022 avant le Budget Primitif 2023, avec la reprise de l'ensemble des résultats de 2022 afin d'assurer des opérations d'investissement pluriannuelles.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les éléments du budget primitif 2023:

016-211600895-20230405-2023\_04\_05-DE Requ le 06/04/2023

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

022 Dépenses imprévues 50 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

023 Virement à la section d'investissement 1 139 829 €

Contre:

Abstention: 4 Pour: 23

011 Charges à caractère général 1 775 150 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

012 Charges de personnel 2 300 000 €

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

014 Atténuation de produits 125 000 €

Contre:

Abstention: 4 Pour: 23

65 Autres charges de gestion 290 344 €

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

65548 Organismes de regroupement ATD 8500 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

65548 Organismes de regroupement – SDEG Cotisation entretien EP 21 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

65548 Organismes de regroupement - SDEG travaux d'entretien 25 500 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

66 Charges financières 21 751 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

016-211600895-20230405-2023\_04\_05-DE Reçu le 06/04/2023

67 Charges exceptionnelles 14 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

68 Dotation aux amortissements et provisions 440 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

042 Opérations transfert entre section 255 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

013 Atténuation de charges 500,21 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

70 Produits des services et ventes diverses 328 600,00 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

73 Impôts et taxes 3 397 724 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

74 Dotations, subventions, participations 908 535 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

75 Autres produits de gestion courante 62 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

77 Produits exceptionnels 1 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

042 Opérations transfert entre section 4 471 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

016-211600895-20230405-2023\_04\_05-DE Recu le 06/04/2023

## SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

021 Virement de la section de fonctionnement 1 139 829,00 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

024 Produits cessions d'immobilisation 375 851,00 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

040 Opérations d'ordre entre sections 255 000 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

10 Dotations fonds divers 1 082 005,00 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

13 Subventions d'investissement 108 611 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

16 Emprunts, dettes assimilées 470 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

020 Dépenses imprévues 72 415,00 €

Contre:

Abstention: 4 Pour: 23

0100 Mairie 12 200,34 € (dont RAR 2022 : 6 299,76 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0160 Bâtiments divers 106 453,23 € (dont RAR 2022 : 26 553,23 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

016-211600895-20230405-2023\_04\_05-DE Regu le 06/04/2023

0200 Pôle scolaire 152 957,10 € (dont RAR 2022 : 18 957,10 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0300 Voirie communale 615 001,79 € (dont RAR 2022 : 289 901,79 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0310 Acquisitions foncières 1 120 355,56 € (dont RAR 2022 : 332 855,56 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0313 Matériel et véhicules techniques 45 068,00 € (dont RAR 2022 : 648 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0314 Environnement urbain 241 080,00 € (dont RAR 2022 : 11 580,00 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0450 Réseaux divers 90 717,75 € (dont RAR 2022 : 60 717,75 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0503 Aménagement du cimetière 22 000 € (dont RAR 2022 : 0 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0600 Médiathèque 35 994,59 € (dont RAR 2022 : 5 204,59 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

0700 Salle festive 142 905,80 € (dont RAR 2022 : 56 505,80 €)

Contre: Abstention: 2 Pour: 25

10 Dotations, fonds divers 55 000,00 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

016-211600895-20230405-2023\_04\_05-DE Reçu le 06/04/2023

16 Emprunts, dettes et assimilés 144 400 €

Contre: Abstention: 4 Pour: 23

20 Immobilisations incorporelles 36 965,00 € (dont RAR 2022 : 0 €)

Contre:

Abstention: 4 Pour: 23

26 Participations et créances rattachées à des participations 1 000,00 €

Contre:

Abstention: 4

Pour: 23

040 Opérations d'ordre de transfert entre sections 4 471 €

Contre:

Abstention: 4

Pour: 23

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2023 comme exposé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :

En mairie, 10 06/04/2023

Le I

016-211600895-20230405-2023\_04\_06-DE Requ le 06/04/2023

> République Française Département la Charente Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05/04/2023

Nombre c	mbre de membres			
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote		
27	23	27		

Vote

A l'unanimité

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023

Publication ou notification du : 13/04/2023

L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2023\_04\_06 - Autorisation à M. le Maire de signer deux conventions de servitude de passage de canalisation avec GRDF - lotissement logélia Beauregard

Dans le cadre de l'extension et du raccordement au réseau gaz du nouveau lotissement Beauregard, il y aurait lieu que les membres du conseil municipal autorisent M le Maire à signer deux conventions avec GRDF pour une servitude de passage sur des parcelles municipales.

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer deux conventions avec GRDF pour une servitude de passage sur des parcelles municipales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le/06/04/2023

Le Maire

Pierre Y

016-211600895-20230405-2023\_04\_06-DE Reçu le 06/04/2023



016-211600895-20230405-2023\_04\_07-DE Recu le 06/04/2023

## République Française

Departement la Charente

## Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05/04/2023

Nombre c	le membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
27	23	27	

Vote

A l'unanimité

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et Publication ou notification du : 13/04/2023 L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

Présents: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

## 2023\_04\_07 - Dénomination d'une rue - nouveau lotissement du Breuil

Dans le cadre du prochain lotissement du quartier du Breuil, il y aurait lieu de dénommer la rue dudit lotissement. Cette rue débouchera sur le chemin du Breuil.

Il est proposé la dénomination suivante :

- rue des marbriers

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

Se prononce favorable à l'unanimité à la dénomination de la rue des marbriers.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023

Le Majir

Pierre'Y



016-211600895-20230405-2023\_04\_08-DE Reçu le 06/04/2023

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 05/04/2023

Nombre o	le membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
27	23	27	

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et

Publication ou notification du : 13/04/2023

L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

### 2023\_04\_08 - Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre des décisions d'avancement de grade 2023, il est proposé de modifier le tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

Poste actuel	à	Poste à cré	er	Temps de travail	Date d'effet
supprimer					
Filière administrat	ive				
1		1 poste administra	d'adjoint tif	Temps complet	01 mai 2023
		principal classe	de 2ème		
Filière technique					
1 poste d'adjo	int	1 poste		Temps complet	01 septembre
technique		technique	principal		2023
	de 2ème classe				
1 poste d'adjo	int	1 poste	d'adjoint	Temps complet	01 décembre 2023
technique princi	pal	technique	principal		
de 2ème classe de 1ère classe					

016-211600895-20230405-2023\_04\_08-DE Reçu le 06/04/2023

> Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

Se prononce à l'unanimité favorable à la modification du tableau des effectifs dans les conditions évoquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023

Le Maire,

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 05/04/2023



Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême Le : 06/04/2023 Et Publication ou notification du :

13/04/2023

L'an 2023, le 5 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.

<u>Présents</u>: M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, Mme CLAISSE Laurence, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, M. OURTAAU Patrick, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme GANTNER FEITO Laetitia, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, M. ROULLAND Alain à M. OURTAAU Philippe, Mme HALLER Dorothée à Mme MACOIN Gladys, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2023 04 09 - Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AT 268 (division de la parcelle AT66)

Vu la délibération 2021-01-05 du 07 janvier 2021 relative à l'acquisition de la parcelle AT268 (division de la parcelle AT66) (ancienne piste) appartenant à Mme Madame MARTIN Colette née BUZIN,

Vu le décès de Madame MARTIN Colette née BUZIN en date du 01 mai 2022,

Il y aurait lieu que les membres du conseil municipal re-délibèrent dans les mêmes conditions.

Ainsi, il y a lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur l'acquisition de la parcelle AT 268 (ancienne piste) de 3558 m² appartenant dorénavant à Madame STEULLET Catherine née MARTIN, fille de Madame MARTIN Colette née BUZIN.

Dans les conditions suivantes :

Prix d'achat : à l'euro symbolique

Frais de bornage et de notaire à la charge de la ville de Châteaubernard.

Et d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

## AR Prefecture

016-211600895-20230405-2023\_04\_09-DE Reçu le 06/04/2023 Se prononce à l'unanimité favorable sur l'acquisition de la parcelle AT 268 (ancienne piste) de 3558 m² appartenant à Madame STEULLET Catherine née MARTIN dans les conditions évoquées ci-dessus.

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme : En mairie, le 06/04/2023

Le Maire